

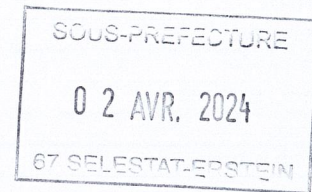
# Extrait du procès-verbal

## Délibération du Comité syndical

Séance du 21 mars 2024  
(Salle Alphonse Haag - Scherwiller)

— Membres en exercice : 51 — Membres titulaires absents/excusés : 20  
— Présents ou remplacés : 36 — Procurations : 09

### ADMINISTRATION GENERALE



## 3. Rapport d'activité 2023

### I. RAPPORT

Créé au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Sélestat Alsace Centrale regroupe les communautés de communes du Val d'Argent, du Ried de Marckolsheim, de Sélestat et de la Vallée de Villé.

En vertu de l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le Président adresse chaque année aux membres du syndicat, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de la collectivité.

Le rapport d'activité 2023 comporte :

- une présentation du contexte, du syndicat et de ses moyens,
- une présentation des activités du PETR par thématique.

Afin d'apporter une information claire et transparente à l'ensemble des membres du Comité syndical, des maires du territoire, ainsi qu'aux administrés, aux partenaires et aux acteurs locaux, il est proposé de prendre acte du rapport annuel du PETR.

Le rapport d'activités 2023 est joint à la présente délibération.

### II. DECISIONS

Il est demandé au Comité syndical,

Sur avis favorable du Bureau syndical du 11 mars 2024,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-39 ;
- Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

De se prononcer sur ces dispositions,

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2023 annuel retraçant l'activité du PETR et figurant à l'annexe de la présente délibération.

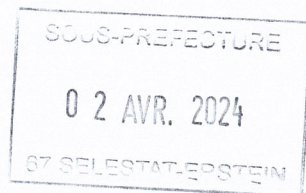
Le Comité syndical prend acte du rapport d'activité 2023.

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Présent/Absent</b>	<b>Donne procuration à</b>
BARBIER Patrick	Présent	
<b>Communauté de communes de Sélestat</b>		
<b>Titulaires</b>		
ADONETH Luc	Présent	
ANDREA Charles	Présent	
DELSART Patrick	Présent	
DESAINTQUENTIN Philippe	Présent	
DIGEL Denis	<b>Absent</b>	
DUSSOURD Yves	<b>Absent</b>	
ENGEL Robert	Présent	
HIRTZ Sylvie	Présente	
HORNBECK Nadège	<b>Absente</b>	
MUHR Virginie	Présente	
RISCH Claude	Présent	
SCHALLER Claude	Présent	
SCHEIBLING Philippe	Présent	
SCHEUER Tania	<b>Absente</b>	SCHALLER Claude
SCHLEIFER Christian	<b>Absent</b>	
SOHLER Olivier	<b>Absent</b>	SCHEIBLING Philippe
WIRA Michel	<b>Absent</b>	
WOTLING Philippe	Présent	
<b>Suppléants</b>		
CLAVER Michèle	<b>Absent</b>	
GAUDIN Bertrand	Présent	
HOLZMANN Yves	Présent	
MORIS Olivier	<b>Absent</b>	
OBERLE Fabienne	<b>Absent</b>	
RENAUDET Michel	<b>Absent</b>	
<b>Communauté de communes de la Vallée de Villé</b>		
<b>Titulaires</b>		
BUHL Patrick	Présent	
ESCHRICH Emmanuel	Présent	
JANUS Serge	Présent	
MEYER Alain	<b>Absent</b>	JANUS Serge
PIELA Jean-Pierre	<b>Absent</b>	
PFANN Lionel	Présent	
SCHMITT Bernard	Présent	
UHLERICH Marie-Odile	Présente	
WALSPURGER Yvette	Présente	
<b>Suppléants</b>		
DAVID Joffrey	<b>Absent</b>	
DUCORDEAUX Marie-Line	<b>Absent</b>	
DEBAUCHEZ Gérard	<b>Absent</b>	
HAESSLER Christian	<b>Absent</b>	
HOULNE Monique	Présente	
KRAUTH Alexandre	Présent	
MANGEOLLE Abel	Présent	
MULLER André	<b>Absent</b>	

WITZ Jean-Marc	Absent	
<b>Communauté de communes du Ried de Marckolsheim</b>		
<b>Titulaires</b>		
BUTSCHA Michel	Présent	
FOISSIER Sébastien	Présent	
GREIGERT Catherine	Présente	
JEHL Alex	Absent	
KEMPF Denise	Présente	
KLIPFEL Martin	Présent	
KLOTZ Mathieu	Présent	
KNOBLOCH Christophe	Présent	
LAUFFENBURGER Mathieu	Présent	
MEMHELD Christian	Absent	BARBIER Patrick
PFLIEGERSDOERFFER Frédéric	Absent	GREIGERT Catherine
SCHWEIN Noël	Absent	
SCHWOERER Sébastien	Absent	BUTSCHA Michel
VOEGELI Jean-Michel	Absent	
VOGEL Camille	Absente	
<b>Suppléants</b>		
BERGER Mickaël	Absent	
BLATZ François	Absent	
GRISS Vincent	Absent	
ROHMER Clément	Absent	
NEEFF Anne Marie	Absente	
ULRICH Anne-Lise	Absente	
<b>Communauté de communes du Val d'Argent</b>		
<b>Titulaires</b>		
BURRUS Jean-Marc	Absent	PETIT Denis
FRECHARD Jean-Luc	Présent	
FREYBURGER Eric	Absent	
GOETTELMAHNN Thomas	Présent	
HESTIN Noëllie	Absente	ROUSSEL Nathalie
ORSATI Régine	Absent	FRECHARD Jean-Luc
PETIT Denis	Présent	
ROUSSEL Nathalie	Présent	
<b>Suppléants</b>		
FORCHARD Christiane	Absente	
RUSTENHOLZ Thomas	Absent	

Pour extrait conforme,  
Sélestat, le 25 mars 2024

Le Secrétaire de séance  
Jean-Luc FRECHARD



Le Président,  
Patrick BARBIER  
p.d. le Directeur général des services, Philippe  
STEEGER



Transmis au représentant de  
l'Etat dans le département :

Affichée le : **- 2 AVR. 2024**

*La présente délibération, à supposer qu'elle fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg ou d'un recours gracieux auprès du Président, étant précisé que celui-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.*

